

Il y a assurance à la compagnie l'Argle.

On ignore la cause du sinistre.

L'infortuné qui a été relevé samedi soir sur la route de Lille à Fives, à l'état de cadavre, se nommait Louis-Désiré Torby; il était âgé de 49 ans et domicilié, comme nous l'avons dit, cité Delebarro.

Une particularité qu'on nous a racontée et qui est bien propre à étonner.

Tandis que le malheureux Torby, gisait ainsi sur la route, quelques jeunes gens habitant Fives, regagnaient leur domicile. Ils étaient parvenus au passage à niveau de St-Agnès, quand l'un d'eux cria à ses compagnons: « Eh voici un homme mort, il ne nous faut point le laisser là. »

Et aussitôt il se penche pour soulever le cadavre, mais c'est pour le lâcher de suite et lui-même tomber évanoui à ses côtés. Ce jeune homme obligeant n'était autre que Torby fils et il venait de reconnaître son père dans celui qui était là étendu sans vie.

Il se confirme que la mort de Torby père est le résultat d'un accident et que les blessures qu'il portait à la tête, au visage et au cou, lui avaient été faites par les roues d'une voiture.

On a retrouvé sur lui sa montre et son porte-monnaie contenant 30 francs, fruit de son travail de la semaine. Toute idée de crime doit être écartée au sujet de cette mort.

Le bruit court dit l'Echo que le garde-barrière dont la négligence a causé l'accident déplorable de Wambrechies pourrait bien être relâché sous peu. Ce garde, dit-on, ne serait pas commissionné, et n'aurait pu, en conséquence, être chargé d'un poste de confiance, que sous la responsabilité du chef de service qui l'y plaçait. Sous réserves.

Pour la chronique locale, G. Soudet

HAUBOURDIN. — On écrit de cette ville qu'un grave accident de chasse s'y est produit le 17 de ce mois. M. Théry, âgé de 33 ans, rentier, chassait sur le territoire de cette ville dans les marais de la Doute, avec son beau-frère, M. Malagré.

M. Théry, en portant la main à la sous-garde de son fusil pour charger une cartouche, toucha malheureusement à la détente de son arme dont le canon était dirigé vers le sol. Le coup partit et toute la charge vint lui brôyer le pied. M. Théry tomba. Son beau-frère accourut à son secours et le fit transporter à son domicile. Le médecin fut appelé et opéra l'amputation de la jambe au-dessus du genou. Cet accident a produit la plus pénible impression à Haubourdin.

On vient de mettre en arrestation l'auteur présumé de l'incendie de Neuville dont nous avons parlé samedi. Cet individu, nommé A. Bombart, âgé de trente-trois ans, malgré ses dénégations, a été vu au moment où l'incendie se déclarait, rôdant dans les environs.

Le chef porton du charbonnage du Gouffre, J.-B. Ruelle, de Pisonchamps, a, à 11 heures du soir, lorsqu'il était près de la demeure du sieur Champagne, à côté de sa maison, vu reconnaître l'accosta, et, sans mot dire, lui tira un coup de pistolet à bout portant.

Ruelle, atteint à la tête, tomba. Il n'était heureusement qu'étourdi. Il revint bientôt à lui, et put se rendre dans une maison voisine où les soins que nécessitait son état lui furent prodigués.

On constata que le projectile avait glissé sur l'oeil du soldat.

La blessure n'offre aucun danger.

CONVOI FUNÉRAIRES ET OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 8 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE DESSUSLEMOUITIER, décédé à Croix, le 25 septembre 1869, à l'âge de 62 ans.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur MARIE-LOUIS DESSUSLEMOUITIER, épouse de Monsieur FÉLIX DEUWILLE, décédé à Roubaix, le 10 novembre 1875, à l'âge de 29 ans et 10 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELPORTE, époux de Dame MARIE BAREINNE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1875, dans sa 64<sup>e</sup> année.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Étienne, à Roubaix, le mercredi 22 novembre 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI LAGACHE, décédé à Roubaix, le 15 octobre 1875, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

On nous écrit de Paris, 20 novembre.

La Bourse a trompé l'attente des petites spéculations. Ils avaient imaginé que la nouvelle de l'acceptation de la conférence par la Turquie serait saluée par un vit mouvement de reprise. Ils avaient oublié que cette acceptation n'avait jamais fait doute pour personne, qu'en conséquence elle avait été escomptée.

Or, à la bourse tout fait escompté est saisi par des réalisations le jour où il se produit. Une reprise insignifiante de 0,10 à 0,15 sur les rentes françaises est venue se heurter contre les offres des gros porteurs.

Le 5 0/0 est descendu presque immédiatement à 104,20.

Le 3 0/0 a reculé à 70,35. On s'est tenu à ces cours jusqu'à deux heures 1/2 environ, à ce moment les offres ont pris une importance considérable sur le 5 0/0 principalement. Il a été précipité à 104 fr. et n'a pas pu se relever au-dessus de 104,05, prix auquel il clôture.

Le 3 0/0 est parvenu à grand-peine à conserver le cours rond de 70.

Le 5 0/0 italien qui avait oscillé pendant presque toute la bourse autour de 70 fr. a été brusquement précipité à 69,65.

Les Sociétés de Crédit n'ont opposé que peu de résistance à la baisse.

Les offres ont augmenté sur la banque franco-hollandaise et, comme les demandes sont de plus en plus rares, elle a perdu une vingtaine de francs; beaucoup de gens prétendent que même à ce cours réduit, elle est encore beaucoup trop chère.

Les valeurs égyptiennes reçoivent toujours la même froideur auprès du public.

On lit dans la Gazette des Tribunaux: Depuis que les restes de la victime du crime de Clichy ont été enlevés de la Morgue, l'affluence du public n'a pas sensiblement diminué dans cet établissement, pour y examiner les photographies qui y sont déposées. Hier encore, plus de douze mille personnes se sont rendues à la Morgue.

Aujourd'hui, on y a placé le buste de la pauvre femme, exécuté par M. Talrich. Ce buste qui a été reproduit en cire, à l'aide du moule de plâtre, est coloré avec soin et reproduit avec une vérité frappante, les traits de la victime.

Un violent incendie s'est déclaré pendant la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures, rue Riquet, 33, à Paris, dans l'immeuble appartenant à M. Polini, occupé par lui et par quatre autres industriels auxquels il fournissait la force motrice. L'incendie a été combattu par huit pompes à bras et deux pompes à vapeur, vers cinq heures et demie, l'incendie était circonscrit dans son foyer et on en était maître à 6 heures. On a malheureusement à déplorer plusieurs accidents. Le plus grave est celui dont le pompier Arnould a été la victime. Il a fait une chute du deuxième étage et s'est grièvement blessé à la tête et à la jambe.

On ignore la cause de l'incendie. Les pertes sont évaluées à une somme très-considérable.

C'est jeudi prochain que vient devant la cour d'assises de Versailles l'affaire collégien de Pontoise. On dit que l'examen des médecins commis à cet effet conclut à la culpabilité de Laurence et que le procès aura lieu à huis-clos.

Laurence est parfaitement calme et lorsqu'on lui a signifié le jour de sa mise en jugement, il a répondu. Il n'est pas trop tôt que je sois fixé, il faut en finir d'une manière ou de l'autre. Sa grande occupation dans sa prison est la lecture du Magazine pittoresque et il reproduit d'une manière grotesque les quelques gravures du texte qu'il lit. Il appelle cela dessiner et il est tout fier de ses travaux.

L'Homme libre annonce qu'une réunion de délégués des Chambres de commerce du Nord et du Midi, à laquelle assistaient MM. Labadié, député des Bouches-du-Rhône, et Densy, député du Pas-de-Calais, a eu lieu hier, au Grand-Hôtel. La discussion a porté sur les impôts qui frappent les savons et les huiles et les moyens d'arriver à leur dégrèvement. Une réunion ultérieure aura lieu, à laquelle seront convoqués les députés et les sénateurs des régions intéressées.

Les journaux religieux ont publié la lettre suivante que Mme la marquise de MacMahon a adressée à Mgr l'évêque de Versailles, à l'occasion de ses noces d'argent: « Monseigneur, Je regrette de ne pas avoir pu me rendre à Versailles, aujourd'hui, pour joindre mes vœux à tous ceux que Votre Grandeur recevra à l'occasion de ce grand anniversaire. Permettez-moi de m'y unir de loin, Monseigneur, en priant le ciel de répandre sur Votre Grandeur ses meilleures bénédictions. Le maréchal me demande de vous exprimer ses sentiments de profonde sympathie et tous ses vœux pour la continuation heureuse de votre épiscopat. »

Veillez etc.

On a procédé, hier, à l'inhumation des restes de la victime du crime de Clichy. Après un dernier examen de M. le docteur Bergeron, examen qui n'a fait que confirmer les impressions premières, la mise en bière a eu lieu et le corps a été conduit à la chapelle de Notre-Dame, spécialement réservée aux services des zeus exposés à la Morgue. De la cathédrale, le cortège s'est dirigé vers l'église de l'Assommoir, publique, au cimetière d'Ivry. A l'issue de la messe, M. J. Tardieu a dit une explication de la mort.

Le M. RODET, avocat agréé, a été nommé à la charge de Toucoulog, à l'occasion de la démission de M. L. G.

On lit dans la Gazette des Tribunaux: Depuis que les restes de la victime du crime de Clichy ont été enlevés de la Morgue, l'affluence du public n'a pas sensiblement diminué dans cet établissement, pour y examiner les photographies qui y sont déposées. Hier encore, plus de douze mille personnes se sont rendues à la Morgue.

Aujourd'hui, on y a placé le buste de la pauvre femme, exécuté par M. Talrich. Ce buste qui a été reproduit en cire, à l'aide du moule de plâtre, est coloré avec soin et reproduit avec une vérité frappante, les traits de la victime.

Un violent incendie s'est déclaré pendant la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures, rue Riquet, 33, à Paris, dans l'immeuble appartenant à M. Polini, occupé par lui et par quatre autres industriels auxquels il fournissait la force motrice. L'incendie a été combattu par huit pompes à bras et deux pompes à vapeur, vers cinq heures et demie, l'incendie était circonscrit dans son foyer et on en était maître à 6 heures. On a malheureusement à déplorer plusieurs accidents. Le plus grave est celui dont le pompier Arnould a été la victime. Il a fait une chute du deuxième étage et s'est grièvement blessé à la tête et à la jambe.

On ignore la cause de l'incendie. Les pertes sont évaluées à une somme très-considérable.

C'est jeudi prochain que vient devant la cour d'assises de Versailles l'affaire collégien de Pontoise. On dit que l'examen des médecins commis à cet effet conclut à la culpabilité de Laurence et que le procès aura lieu à huis-clos.

Laurence est parfaitement calme et lorsqu'on lui a signifié le jour de sa mise en jugement, il a répondu. Il n'est pas trop tôt que je sois fixé, il faut en finir d'une manière ou de l'autre. Sa grande occupation dans sa prison est la lecture du Magazine pittoresque et il reproduit d'une manière grotesque les quelques gravures du texte qu'il lit. Il appelle cela dessiner et il est tout fier de ses travaux.

L'Homme libre annonce qu'une réunion de délégués des Chambres de commerce du Nord et du Midi, à laquelle assistaient MM. Labadié, député des Bouches-du-Rhône, et Densy, député du Pas-de-Calais, a eu lieu hier, au Grand-Hôtel. La discussion a porté sur les impôts qui frappent les savons et les huiles et les moyens d'arriver à leur dégrèvement. Une réunion ultérieure aura lieu, à laquelle seront convoqués les députés et les sénateurs des régions intéressées.

Les journaux religieux ont publié la lettre suivante que Mme la marquise de MacMahon a adressée à Mgr l'évêque de Versailles, à l'occasion de ses noces d'argent: « Monseigneur, Je regrette de ne pas avoir pu me rendre à Versailles, aujourd'hui, pour joindre mes vœux à tous ceux que Votre Grandeur recevra à l'occasion de ce grand anniversaire. Permettez-moi de m'y unir de loin, Monseigneur, en priant le ciel de répandre sur Votre Grandeur ses meilleures bénédictions. Le maréchal me demande de vous exprimer ses sentiments de profonde sympathie et tous ses vœux pour la continuation heureuse de votre épiscopat. »

Veillez etc.

On a procédé, hier, à l'inhumation des restes de la victime du crime de Clichy. Après un dernier examen de M. le docteur Bergeron, examen qui n'a fait que confirmer les impressions premières, la mise en bière a eu lieu et le corps a été conduit à la chapelle de Notre-Dame, spécialement réservée aux services des zeus exposés à la Morgue. De la cathédrale, le cortège s'est dirigé vers l'église de l'Assommoir, publique, au cimetière d'Ivry. A l'issue de la messe, M. J. Tardieu a dit une explication de la mort.

Le M. RODET, avocat agréé, a été nommé à la charge de Toucoulog, à l'occasion de la démission de M. L. G.

On lit dans la Gazette des Tribunaux: Depuis que les restes de la victime du crime de Clichy ont été enlevés de la Morgue, l'affluence du public n'a pas sensiblement diminué dans cet établissement, pour y examiner les photographies qui y sont déposées. Hier encore, plus de douze mille personnes se sont rendues à la Morgue.

Aujourd'hui, on y a placé le buste de la pauvre femme, exécuté par M. Talrich. Ce buste qui a été reproduit en cire, à l'aide du moule de plâtre, est coloré avec soin et reproduit avec une vérité frappante, les traits de la victime.

Un violent incendie s'est déclaré pendant la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures, rue Riquet, 33, à Paris, dans l'immeuble appartenant à M. Polini, occupé par lui et par quatre autres industriels auxquels il fournissait la force motrice. L'incendie a été combattu par huit pompes à bras et deux pompes à vapeur, vers cinq heures et demie, l'incendie était circonscrit dans son foyer et on en était maître à 6 heures. On a malheureusement à déplorer plusieurs accidents. Le plus grave est celui dont le pompier Arnould a été la victime. Il a fait une chute du deuxième étage et s'est grièvement blessé à la tête et à la jambe.

CHOSÉS ET AUTRES

Un mot d'enfant, authentique. Un petit-neveu à son oncle: — Dis donc, mon oncle, pourquoi donc que tu as des lunettes? — Mais, c'est pour y voir mieux... — Ah! — tu es donc bien curieux?...

Calino et un de ses amis sont dans la joie. Chacun vante à l'autre les charmes de sa femme. — Figure-toi, dit l'un, que quand ma femme défait son chignon, les bouts de ses cheveux lui tombent jus-qu'aux talons. — Rien que les bouts, riposte Calino du bout de ses lèvres, quand la miennne défait le sien, il tombe à terre tout entier.

Une petite fille de Grévin, de trois à quatre ans, est en extase devant un gros marmot qui, dans les bras de sa mère, achève un gâteau. — Oh! madame, fait la petite fille avec des yeux pleins de convoitise, le gros bébé qui mange du gâteau!

Mais oui, répond la mère. Et l'espégle d'ajouter finement: — Es-tu ce qu'il en donne?

Un marbrier reçoit les derniers ordres d'une dame qui fait élever un monument de famille. — Je vous recommande cet ouvrier, dit la cliente à une amie en visite chez elle avec son mari. Huit jours plus tard, la dame revoit son marbrier, qui s'écrie: — Ah! madame! que je vous suis reconnaissant! Quelles excellentes pratiques vous m'avez données l'autre jour.

Où, je me souviens: cette dame et ce monsieur... — Oh! les excellents clients! Ils sont morts tous les deux!

EN VENTE: TABLES GRADUÉES ABRÉGEANT LES CALCULS du CONDITIONNEMENT HYGROMETRIQUE DES Matières Textiles PAR ALFRED MUSIN

Directeur de la Commission publique de Roubaix, Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, Membre de la Société d'Emulation de Roubaix, de la Commission Cantonale de Statistique et de l'Association Internationale des Textiles, ancien Membre des Congrès Internationaux de Bruxelles et de Valenciennes, du Comité permanent pour le sauvetage uniforme des Filés.

Cet ouvrage se trouve au bureau de ce journal.

Progrès de la Dentaire Dents et Dentiers sans ressorts et posés sans douleur. E. LOUVERGNE, VERRUGNE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges. Roubaix, rue de l'Espérance, 6, Roubaix.

MAISON A PARIS 4, Boulevard Poissonnière 4. Nota. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas comprimer la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir des dents chancelantes.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, ce matin: On lit dans le Rappel: Au cours de la séance d'hier M. Dufaure a été prévenu par M. Floquet, de l'incident que celui-ci comptait soulever sur les enterrements civils; il a reçu également avis des décisions du centre gauche. Il s'est borné à répondre que sa responsabilité n'était nullement engagée dans cette question et que si l'on soulevait ce débat, il renverrait pour la réponse au ministre de la guerre, seul chargé de l'exécution des règlements militaires. Mais, ajoute le Rappel, nous croyons savoir que les gauches ne sont nullement résolues à se déclarer satisfaites d'une pareille réponse, et si le garde des sceaux se bornait à une telle déclaration, une demande d'interpellation serait déposée immédiatement.

On n'admet pas, en effet, que le président du conseil puisse refuser le débat sur des mesures qui dépassent les bornes d'une simple réglementation administrative, et qui ont dû nécessairement être discutées en conseil des ministres.

On voit que la séance d'aujourd'hui aura une très-grande importance, quel qu'en soit l'issue.

Petite Bourse du soir: 3 0/0, 69.95 70.02 1/2 69.95 5 0/0, 104.07 1/2 104.10, 071/2 Egyptienne, 243.75 Italien, 69.90, 83, Bourse nulle sans affaire.

DE PÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Boulogne-sur-Mer, 20 novembre. Le marquis de Salisbury, délégué spécial du gouvernement anglais à la conférence de Constantinople, est arrivé ici à 3 heures, à bord d'un paquebot spécial avec une suite de huit personnes dont quatre secrétaires. Il est reparti pour Paris, par le train de marée.

Vienne, 20 novembre. Une dépêche adressée au Tagblatt de Belgrade annonce que d'après des nouvelles reçues de la Bulgarie, Sofia, chef-lieu de la province aurait été brûlée en partie par les Bachi-Bouvoûks, renoulevés.

L'émenda aurait été comprimée par les troupes du gouvernement Mazhar-Pacha.

Constantinople, 20 novembre. La Porte vient de faire remettre aux ambassadeurs des puissances une note dans laquelle elle proteste contre la violation de l'armistice commise par les Serbes près de Balko-wiz et de Racana. Une seconde note de la Porte sollicite l'intervention des puissances, en faveur du ravitaillement de N-ksik pendant l'armistice.

Birmingham, 21 novembre. Dans un banquet, hier soir, M. Cross, ministre de l'Intérieur a prononcé un discours.

Il a insisté sur le désir de paix qui inspire le gouvernement. La conférence mettra fin à l'effusion de violer les traités.

Toutes les puissances croient que la question pendante sera résolue par la conférence.

Constantinople, 20 novembre.

Savlet-Pacha est désigné comme ministre plénipotentiaire à la conférence. Le deuxième plénipotentiaire n'est pas encore nommé.

Le généralissime Abdul-Kérîm pacha est arrivé à Constantinople.

Londres, 20 novembre. Le marquis de Salisbury est parti aujourd'hui avec ses secrétaires; ils passeront la journée de demain à Paris, celle de jeudi à Berlin, et celles de samedi et dimanche à Vienne. Ils arriveront à Trieste lundi et sont attendus à Constantinople le 1<sup>er</sup> décembre.

A son départ de la gare de Claring-Cross, le marquis de Salisbury a été cordialement acclamé par la foule.

Une dépêche de Noga-saki (Japon) en date d'aujourd'hui (20 novembre) et reçue à l'amirauté annonce que le navire de guerre anglais Lavington s'est perdu dans un ouragan près de Chéfoo. L'équipage a été sauvé.

Raguse, 20 novembre, 2 h. 10 soir. Il vient d'arriver à Zarina, venant de Trébigne, quatre tabors dirigés sur Constantinople.

Madrid, 20 novembre. Le ministre des affaires étrangères déclare qu'il ignore où se trouve le Montezuma. Trois navires de l'état sont à la recherche de ce bâtiment.

Madrid, 21 novembre. Le ministre de la guerre a présenté au congrès un projet de service militaire obligatoire.

L'armée permanente sera d'au moins cent mille hommes. La durée du service est fixée à huit ans, dont quatre dans l'armée permanente et quatre dans la réserve.

Madrid, 20 novembre, 7 h. 35 s. L'Impartial annonce que le brick hollandais Alide-Margaretha, sorti de Cadix le sept novembre est rentré aujourd'hui, dans le port avec des navires; il a secouru en haute mer le navire marchand italien Maria-Madre allant à Rio de la Plata. Le brick Alide a pu sauver le capitaine et l'équipage du Maria-Madre, un passager et deux femmes qui ont refusé de se jeter à la mer ont péri. On croit qu'un des deux navires marchands italiens le Fidao ou le Francesco-Ferraro sortis de Cadix le cinq novembre s'est perdu.

Athènes, 20 novembre. Les séances de la Haute-Cour sont terminées. L'arrêt sera rendu la semaine prochaine.

La Chambre discutera demain la loi militaire.

Une grande manifestation aura lieu en faveur des préparatifs militaires.

Rome, 20 novembre. Le prince de Piémont et le prince de Carignan, les dignitaires de la cour, les membres du corps diplomatique étranger et une grande foule assistaient aujourd'hui à l'ouverture du parlement. Les discours royal a été interrompu par des applaudissements notamment au passage relatif à l'église. Le roi a été vivement acclamé dans la salle et dans les rues.

Paris, 21 novembre, 1 h. 25 s. Selon les dépêches anglaises, Schouvaloff doit proposer l'occupation française des provinces insurgées en Turquie; mais la France décline cette mission. Du reste, la Porte refuse absolument d'admettre cette occupation, même par les puissances les plus amies.

Birmingham, 21 novembre. Dans le banquet qui a eu lieu hier, le ministre de l'Intérieur a affirmé le désir de la paix qu'à l'Angleterre. Il espère que la conférence mettra fin à l'habitude de violer les traités; il est persuadé que la conférence, comme le crient toutes les puissances, résoudra les questions pendantes.

Belgrade, 21 novembre. Tchernaieff avait manifesté la prétention d'entrer dans le cabinet serbe, mais on a refusé de l'admettre.

DERNIERE HEURE

Paris, 21 novembre, 1 h. 25 s. Selon les dépêches anglaises, Schouvaloff doit proposer l'occupation française des provinces insurgées en Turquie; mais la France décline cette mission. Du reste, la Porte refuse absolument d'admettre cette occupation, même par les puissances les plus amies.

Birmingham, 21 novembre. Dans le banquet qui a eu lieu hier, le ministre de l'Intérieur a affirmé le désir de la paix qu'à l'Angleterre. Il espère que la conférence mettra fin à l'habitude de violer les traités; il est persuadé que la conférence, comme le crient toutes les puissances, résoudra les questions pendantes.

Belgrade, 21 novembre. Tchernaieff avait manifesté la prétention d'entrer dans le cabinet serbe, mais on a refusé de l'admettre.

PARIS, 20 Novembre. BULLE DE COLLE (les 100 kil.).

COURANT DU MOIS. 72 50 4 premiers mois. 74 4 mois d'été. 74 50

HUILE DE LIN (les 100 kil. entrepôt). Courant du mois. 72 50 4 premiers mois. 74 4 mois d'été. 74 50

SUCRE 3/6 50<sup>e</sup> 1<sup>er</sup> qual. (l'hectol. courant). Courant du mois. 68 50 4 premiers mois. 68 50 4 mois d'été. 68 50

SUCRE INDIGÈNE (les 100 kil. disponible). Disponible 10/13. 70 50 Disponible 7/9. 70 50

SUCRE BRASÉ 3/4 (les 100 kil.). Courant du mois. 89 50 4 premiers mois. 89 50

PARIS, 8 mars. (les 158 kil.). Courant du mois. 60 75 4 premiers mois. 62 50 4 premiers mois. 63 50

LILLE. Marché aux huiles du 20 Novembre.

Tableau des huiles de colza, lin, etc.

COTE OFFICIELLE DU 3/4.

Blé disponible. 63 50 61 50 3/4 au disponible. 60 Mâsse. 60